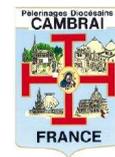


**TUNISIE « Pèlerinage au désert »**  
**Du 28 février au 7 mars 2009**

**FICHE D'INSCRIPTION**



Mr Mme Melle Père Soeur : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Célibataire – Marié (e) – Veuf (e) Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_ à \_\_\_\_\_  
(rayer les mentions inutiles)

Adresse complète :

Tél : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ port : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, tél.) : \_\_\_\_\_

Souffrez-vous d'un handicap ou d'un problème physique important ?  non  oui

lequel :

(merci de répondre très sérieusement à cette question compte tenu du contexte de ce pèlerinage) \_\_\_\_\_

Souhaitez -vous laisser votre voiture à Valenciennes durant le pèlerinage?  non  oui

Allez-vous directement à l'aéroport de Bruxelles le 28 février ?  non  oui

Souhaitez-vous une assurance annulation pour le billet d'avion (16 euros) ?  non  oui

En cas d'annulation du fait du pèlerin, sauf s'il a trouvé à se faire remplacer 35 jours minimum avant la date du départ ou sauf assurance annulation (et dans la limite de celle-ci), le billet d'avion (400 euros) est non remboursable.

Pour la méharée (450 euros), quel que soit le motif, il sera retenu 30 € correspondant aux frais déjà engagés. A l'exception d'un cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical adressé avant le départ) et à moins de trouver à se faire remplacer, les frais suivants viendraient s'ajouter à ces 30 € :

- ° annulation entre 30 et 21 jours avant le départ, 25 % du montant total de la méharée (450 euros)
- ° annulation entre 20 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant total de la méharée (450 euros)
- ° annulation entre 7 et 2 jours avant le départ, 75 % du montant total de la méharée (450 euros)
- ° annulation à moins de 2 jours du départ, 90 % du montant total de la méharée (450 euros)

\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance du programme qui m'a été remis et des conditions, je demande mon inscription et vous adresse cette présente fiche avec l'acompte demandé de **400 euros**, Je vous réglerai le solde de **450 euros pour le 28/01/2009** (chèques à l'ordre des pèlerinages diocésains sans autre indication)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)*

Fiche **individuelle** d'inscription à renvoyer obligatoirement avec le règlement à

**PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI**

**Maison du Diocèse, 174 rue Léopold Dusart, B.P.17 , 59590 RAISMES**

**N° agrément de tourisme AG 059970002**

------(partie à détacher et à conserver pour mémoire)-----

Méharée du 28 février au 7 mars 2009

Coût du yage 850 euros

Acompte versé : 400 euros

Solde à verser pour le 28/01/09 : 450 euros